(1)

— N° 127. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1850.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1851.

M. Hayez, imprimeur.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Département de la Justice pour 1851, s'élève à la somme de fr. 12,055,940 55 c'.

Comparé au Budget de 1850, il présente une différence en moins de fr. 33,578 42 c'. Cette différence n'est pas considérable sans doute. Néanmoins, il y a lieu d'en tenir compte à l'administration, si l'on considère que la plupart des dépenses à charge du Ministère de la Justice sont fixées par des lois ou règlements, et que là où il en est autrement, comme pour les constructions de prisons, les circonstances ne permettent pas au Ministre d'apporter des économies.

C'est, au surplus, à des lois qui ont réduit le personnel de divers cours et tribunaux, en 1849, qu'il faut attribuer la diminution de dépenses signalée ci-dessus, en attendant que de plus considérables puissent être réalisées jusqu'à concurrence de plus de cent cinquante mille francs, ainsi qu'il résulte des renseignements donnés dans les développements du Budget, assez étendus d'ailleurs, pour dispenser de donner plus d'extension à la présente note.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice et de l'avis de Notre conseil des Ministres;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1851, à la somme de *douze millions cinquante-cinq mille neuf cent quarante francs cinquante-cinq centimes* (fr. 12,055,940 55 c^{t}), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1850.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

DE HAUSSY.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE Ier. *Administration centrale.*			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	172,150 »	12,400 »	
3	Matériel	23,000 »	»	240,550 »
4	Frais d'impression de recueils statistiques	6,000 »	»	
5	Frais de route et de séjour	6,000 »	»	
	CHAPITRE II. *Ordre judiciaire.*			
6	Cour de cassation. Personnel.	215,000 »	5,500 »	
7	— Matériel	5,250 »	»	
8	Cour d'appel. Personnel	406,600 »	80,000 »	
9	— Matériel	18,000 »	»	2,428,135 »
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,009,395 »	45,350 »	
11	Justices de paix et tribunaux de police	550,800 »	4,240 »	
	CHAPITRE III. *Justice militaire.*			
12	Cour militaire. Personnel.	16,070 »	10,474 »	
13	— Matériel	2,000 »	500 »	
14	Auditeurs militaires et prévôts.	20,819 »	2,212 »	64,615 »
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière.	3,540 »	»	
	CHAPITRE IV. *Frais de justice.*			
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	646,585 »	»	
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	9,800 »	22,815 »	679,000 »
	CHAPITRE V. *Palais de Justice.*			
18	Constructions, réparations et loyers de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	35,000 »	40,000 »	75,000 »
	A reporter. . . . fr.	3,265,800 »	221,491 »	3,487,300 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report. . . . fr.	3,265,809 »	221,491 »	3,487,300 »
	CHAPITRE VI. *Publications officielles.*			
19	Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*, pour laquelle il pourra être traité de gré à gré.	110,000 »	»	
20	Abonnement au *Bulletin des Arrêts de la Cour de Cassation*. .	3,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays, dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique ; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795 ; impression d'avant-projets de loi à envoyer à l'avis des Cours et tribunaux et des facultés de droit des universités du Royaume.	9,000 »	»	122,000 »
	CHAPITRE VII. *Pensions et secours.*			
22	Pensions civiles	10,000 »	»	
23	Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	12,000 »	»	25,000 »
24	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.	3,000 »	»	
	CHAPITRE VIII. *Cultes.*			
25	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, bourses et demi-bourses affectées à ces établissements, à l'exception du personnel enseignant et des bourses du séminaire de Liége.	373,710 55	»	
26	Clergé inférieur du culte catholique. déduction faite de 8,462 fr., pour revenus de cures	3,317,050 »	»	
27	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo. .	304,000 »	50,000 »	
28	Culte protestant et anglican (*Personnel*).	48,871 »	»	4,226,140 55
29	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	9,029 »	»	
30	Culte israélite (*Personnel*).	8,000 »	»	
31	Frais de bureaux du consistoire central et dépenses imprévues. .	900 »	»	
32	Pensions et secours pour les ministres des cultes, secours aux anciens religieux et religieuses.	24,000 »	»	
	A reporter. . . . fr.	7,588,949 55	271,491 »	7,860,440 55

POUR L'EXERCICE 1851.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report. . . . fr.	7,588,949 55	271,401 »	7,860,440 55
	CHAPITRE IX.			
	Etablissements de bienfaisance.			
33	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	30,000 »	»	
34	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'art. 131, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	85,000 »	»	585,000 »
35	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	145,000 »	»	
36	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.	50,000 »	»	
37	Établissements des écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	132,285 »	142,715 »	
	CHAPITRE X.			
	Prisons.			
	Section 1re. — Service domestique.			
38	Frais d'entretien d'habillement et de nourriture des détenus . . .	1,060,000 »	440,000 »	
39	Gratifications aux détenus employés au service domestique . . .	54,000 »	»	
40	Frais d'habillement des gardiens	20,000 »	»	
41	Frais de voyages des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements	11,000 »	»	
42	Traitement des employés attachés au service domestique. . . .	420,000 »	»	
43	Frais d'impressions et de bureau	10,000 »	10,000 »	
44	Constructions nouvelles, réparations, entretien des bâtiments . .	100,000 »	470,000 »	
45	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	»	22,000 »	3,547,500 »
46	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons	»	5,500 »	
47	Achat et entretien du mobilier dans les prisons. — Frais de couchage des gardiens, des surveillants et des détenus	55,000 »	»	
	Section 2. — Service des travaux.			
48	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . .	570,000 »	»	
49	Gratifications aux détenus	105,000 »	»	
50	Frais d'impressions et de bureau	5,000 »	5,000 »	
51	Traitements et tantièmes des employés	85,000 »	»	
	A reporter. . . . fr.	10,626,234 55	1,366,706 »	11,992,940 55

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851. CHARGES ordinaires et permanentes.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851. CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	10,626,234 55	1,366,706 »	11,992,940 55
	CHAPITRE XI.			
	Frais de police.			
52	Autres mesures de sûreté publique.	58,000 »	»	58,000 »
	CHAPITRE XII.			
53	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,000 »	»	5,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.	10,089,234 55	1,366,706 »	12,055,940 55

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 27 février 1850.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

DE HAUSSY.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1851.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		CHAPITRE Ier.				
		ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre.	1	»	21,000	21,000
2	*a.*	— des fonctionnaires et employés.	71	»	171,400	184,550
	b.	— du concierge et des gens de service . . .	16	»	13,150	
3	*a.*	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papier, livres, reliures, etc.		11,500 »		
	b.	— Éclairage, chauffage de 73 foyers, pendant tout l'hiver		6,500 »	23,000 »	
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles.		5,000 »		
4	»	Frais d'impression de recueils et documents statistiques.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale				
		TOTAL DU CHAPITRE Ier. . . . . fr.				
		CHAPITRE II.				
		Ordre judiciaire.				
		COUR DE CASSATION. — *Personnel.*				
6	»	Premier président	1	14,000	14,000	220,500
		Président de chambre	1	11,000	11,000	
		Conseillers.	15	9,000	135,000	
		Procureur général	1	14,000	14,000	
		Avocats généraux.	2	10,000	20,000	
		Greffier	1	5,000	5,000	
		Commis-greffier	1	3,500	3,500	
		Huissiers-audienciers	6	750	4,500	
		Messagers	2	850	1,700	
		Chef de bureau pour le parquet	1	3,000	3,000	
		Employé	1	1,350	1,350	
		Messager et huissier de salle	1	850	850	
		Concierge du palais de la Cour de Cassation	1	1,100	1,100	
		Supplément au 2me président de chambre tenant lieu de conseiller	1	2,000	2,000	
		Commis-greffier dont la place sera supprimée en cas de vacance	1	3,500	3,500	
		A REPORTER. . . . . fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
172,150	12,400	184,550	184,550	»	»	
23,000	»	23,000	23,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
228,150	12,400	240,550	240,550	»	»	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . . fr.				
		Matériel et menues dépenses de la Cour de Cassation.				
7	«	La Cour	»	»	3,000	5,250
		Le parquet.	»	»	1,250	
		Mobilier pour la Cour de Cassation	»	»	1,000	
		Cour d'Appel. — *Personnel.*				
8	»	Premiers présidents	3	9,000	27,000	496,600
		Présidents de chambre	4	7,000	28,000	
		Conseillers	42	6,000	252,000	
		Procureurs généraux.	3	9,000	27,000	
		Premiers avocats généraux.	3	7,000	21,000	
		Deuxièmes avocats généraux	4	6,500	26,000	
		Substituts des procureurs généraux	6	5,500	33,000	
		Greffiers	3	4,000	12,000	
		Commis-greffiers.	12	3,000	36,000	
		Chefs de bureau ou secrétaires des parquets.	3	2,750	8,250	
		Employés	9	1,350	12,150	
		Messagers des Cours.	5	750	3,750	
		Huissiers-audienciers	11	500	5,500	
		Concierges.	1	1,000	1,000	
			2	850	1,700	
		Messagers des parquets	3	750	2,250	
		Présidents de chambre dont les siéges seront supprimés.	2	7,000	14,000	80,000
		Conseillers — — .	6	6,000	36,000	
		Conseillers mis en disponibilité avec 2/3 du traitement .	6	4,000	24,000	
		Commis-greffiers qui seront supprimés	2	3,000	6,000	
		Matériel des Cours.				
9	»	Cour d'appel de Bruxelles	»	»	5,000	18,000
		— de Gand	»	»	5,000	
		— de Liége	»	»	5,000	
		Mobilier pour les trois Cours	»	»	3,000	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, fournitures de bureau, entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.				
		A reporter. . . . . fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
5,250	»	5,250	5,250	»	»	
496,600	80,000	576,600	588,600	»	(*a* 12,000	*a*) Cette économie provient des réductions opérées dans le personnel des Cours par la loi du 15 juin 1849.
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
734,850	85,500	820,350	832,350	»	12,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1er CLASSE. — *Bruxelles, Gand, Liége et Anvers.*				
		Présidents	4	6,000	24,000	
		Vice-présidents	5	5,000	25,000	
		Juges d'instruction	8	4,660	37,280	
	a.	Juges	18	4,000	72,000	271,080
		Procureurs du Roi	4	6,000	24,000	
		Substituts	10	4,000	40,000	
		Greffiers	4	2,200	8,800	
		Commis-greffiers	20	2,000	40,000	
		2e CLASSE. — *Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.*				
		Présidents	7	5,250	36,750	
		Vice-présidents	4	4,375	17,500	
		Juges d'instruction	7	4,080	28,560	
10	*b.*	Juges	25	3,500	80,500	295,360
		Procureurs du Roi	7	5,250	36,750	
		Substituts	11	3,500	38,500	
		Greffiers	7	2,200	15,400	
		Commis-greffiers	22	1,800	39,600	
		3me CLASSE. — *Audenarde, Charleroy, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.*				
		Présidents	8	4,650	37,200	
		Vice-président.	1	3,875	3,875	
		Juges d'instruction	8	3,610	28,880	
	c.	Juges	18	3,100	55,800	235,655
		Procureurs du Roi	8	4,650	37,200	
		Substituts	9	3,100	27,900	
		Greffiers	8	2,200	17,600	
		Commis-greffiers.	17	1,600	27,200	
		A REPORTER. . . . . fr.	..	.....	....	800,295

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		Observations.
	CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
	734,850	85,500	820,350	832,350	»	12,000	
	734,850	85,500	820,350	832,350	»	12,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LETTRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . . fr.				
		Report. . . . . fr.	. .	. . . . .	. . .	800,295
		4me classe. — *Dinant, Furnes, Huy, Marche, Neufchâteau, Nivelles et Turnhout.*				
10 (suite.)	*b.*	Présidents	7	4,200	29,400	
		Juges d'instruction	7	3,260	22,820	
		Juges	10	2,800	28,000	
		Procureurs du Roi	7	4,200	29,400	160,620
		Substituts	7	2,800	19,600	
		Greffiers	7	2,200	15,400	
		Commis-greffiers	10	1,600	16,000	
		Payements temporaires à faire en exécution des dispositions énoncées à la colonne d'observations	»	»	43,350	43,350
		Traitement des secrétaires des parquets et commis des procureurs du Roi	»	»	36,000	36,000
		Greffiers de commerce à Anvers, Bruxelles, Gand, Liége, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournay et Verviers	13	960	12,480	12,480
		Justices de paix et tribunaux de police.				
11	»	Juges de paix	204	1,800	367,200	
		Traitement d'attente à un juge des parties cédées en 1839	1	640	640	
		Greffiers	204	900	183,600	535,040
		Greffiers de simple police	3	900	2,700	
		Greffier honoraire de canton supprimé	1	900	900	
		Total du chapitre II. . . . . fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
734,850	85,500	820,350	832,350	»	12,000	
1,009,595	(*a* 43,350	1,052,745	1,065,179	»	(*b* 12,434	
550,800	4,240	555,040	555,940	»	(*c* 900	
2,295,045	135,090	2,428,135	2,455,469	»	25,334	

a) Payements à faire en exécution de la loi du 15 juin 1849 :

2 places de vice-président à Arlon et à Tongres, à 4,375 francs. . . . fr.	8,750
1 place de juge au tribunal d'Anvers.	4,000
1 place de juge à Mons, 2 à Bruges, 1 à Tongres et 1 à Namur, 5 places à 3,500 francs	17,500
A deux juges d'Arlon, mis en disponibilité avec 2/3 du traitement. . . .	4,666
Supplément à un juge du tribunal de Charleroy venant d'Arlon	400
Ensemble . . . . . fr.	35,316

A cette somme de 35,316 francs, il faut ajouter, comme charge extraordinaire, les traitements à payer, en exécution des lois des 5 et 6 juin 1850, savoir :

A un juge en trop à Neufchâteau	2,800
A un ancien procureur du Roi à Ruremonde	2,034
A un commis-greffier à Ruremonde	600
A un greffier du tribunal de Saint-Hubert	1,750
A un commis-greffier à Saint-Hubert	900
Montant des charges temporaires. . . . . fr.	43,350

b) Cette diminution provient de la réduction dans le personnel de divers tribunaux.

c) Cette réduction provient de la démission donnée par un greffier de simple police.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. PAR AN.	MONTANT de la dépense. Charge ORDINAIRE.	Charge TEMPORAIRE.	TOTAL par service.
		CHAPITRE III.					
		Justice militaire.					
		COUR MILITAIRE. — *Personnel.*					
	a.	Auditeur général	1	7,000 »	7,000 »	»	
		Substitut de l'auditeur général	1	5,000 »	5,000 »	»	
		Commis de l'auditeur général	1	1,500 »	1,500 »	»	
		Huissier audiencier	1	300 »	300 »	»	
		Messagers	2	750 »	1,500 »	»	
		Concierge	1	770 »	770 »	»	26,544 »
12		*Traitements d'attente.*					
	b.	D'un conseiller. . . . . ⅔ de l'ancien trait[t].	1	4,333 33	»	4,333 33	
		Du greffier de la Haute Cour. id.	1	3,526 66	»	3,526 66	
		Du commis-greffier . . . id.	1	1,866 66	»	1,866 66	
		Du commis du greffier . . id.	1	847 35	»	847 35	
13	»	Matériel pour la cour militaire	»	»	2,500 »	»	2,500 »
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
		Auditeurs provinciaux de 1[er] classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liége	4	4,200 »	16,800 »	»	
		Auditeurs provinciaux de 2[e] classe, à Bruges, Mons et Namur	3	3,600 »	10,800 »	»	
14	»	Auditeur-adjoint (traitement d'attente). . .	1	2,000 »	»	2,000 »	32,031 »
		Prévôts militaires	7	317 »	2,219 »	»	
		Traitement d'attente d'un prévôt dont la place est supprimée	1	212 »	»	212 »	
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs . . .	5	420 »	2,100 »	»	3,540 »
			2	720 »	1,440 »	»	
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.					
		CHAPITRE IV.					
		FRAIS DE JUSTICE.					
16	*a.*	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . .					546,385 »
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique					100,000 »
17	»	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires					
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.					

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
16,070	10,474	26,544	26,543 31	(a » 69	»	a) Cette différence a pour objet la disparition d'une fraction de 50 centimes.
2,000	300	2,300	2,000 »	(b 300 »	»	b) Supplément demandé pour couvrir l'achat de quelques meubles.
29,819	2,212	32,031	32,030 80	(c » 20	»	c) Même observation que ci-dessus.
3,540	»	3,540	3,540 »	»	»	
51,429	13,186	64,615	64,114 11	500 89	»	
646,385	»	646,385	646,385	»	»	
9,800	22,815	32,615	32,615	»	»	
656,185	22,815	679,000	679,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		PALAIS DE JUSTICE.
18	»	Construction, réparations et loyer de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		PUBLICATIONS OFFICIELLES.
19	»	Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*, pour laquelle il pourra être traité de gré à gré. . . . .
20	»	Abonnement au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation* . . . . .
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi à envoyer à l'avis des cours et tribunaux et des facultés de droit des universités du royaume . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		CHAPITRE VII.
		PENSIONS ET SECOURS.
22	»	Pensions civiles . . . . .
23	»	Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . . . . .
24	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
		CHAPITRE VIII.
		CULTES.
		CULTE CATHOLIQUE.
25	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires; bourses et demi-bourses affectées à ces établissements, à l'exception du personnel enseignant et des bourses du séminaire de Liége . . . . .
26	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de fr. 8,462 50 c^{s}, pour revenu de cures.
27	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte aux camp de Beverloo. . .
		A REPORTER. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1851.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1850.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
110,000	»	110,000	96,000	(*a* 14,000	»	*a*) L'allocation pour 1850 ne suffira pas. Pour 1849, la dépense s'est élevée à près de 116,000 francs. Demander moins de 110,000 francs serait s'exposer infailliblement à devoir recourir à des crédits supplémentaires.
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
9,000	»	9,000	9,000	»	»	
122,000	»	122,000	108,000	14,000	»	
10,000	»	(*b* 10,000	10,000	»	»	*b*) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui annexé au Budget de 1850, est inséré sous le n° 1 des *Annexes*. Le Département de la Justice ne conserve que la somme présumée nécessaire pour les premiers termes des pensions, échus avant l'inscription de la pension au Département des Finances, ce qui, souvent, ne peut avoir lieu que 6 à 8 mois après la sortie de fonctions.
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
3,000	»	3,000	3 000	»	»	
25,000	»	25,000	25,000	»	»	
373,710 55	»	373,710 55	373,710 55	»	»	
3,317,050 »	»	3,317,050 »	3,308,275 51	(*c* 8,754 69	»	*c*) Voir l'*Annexe* n° 2.
394,000 »	50,000 »	(*d* 444,000 »	444 000 »	»	»	*d*) Voir l'*Annexe* n° 3.
4,084,740 55	50,000 »	4,134,740 55	4,125,985 86	8,754 69	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		CULTE PROTESTANT ET ANGLICAN.
28	»	Traitement des pasteurs et employés . . . . .
29	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses . . . . .
		CULTE ISRAÉLITE.
30	»	Traitement des ministres et employés . . . . .
31	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . . . .
		PENSIONS ET SECOURS POUR LES DIVERS CULTES.
32	»	Pensions et secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses. .
		Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément à la loi des 21 juillet 1844 et 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les termes échus avant la délivrance des brevets. Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse. La somme de 24,000 francs comprend, approximativement, celle de 1° 6,000 francs pour *payement des termes échus avant la délivrance des brevets.* 2° 18,000 francs pour *secours.* Ensemble . . . fr. 24,000
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		CHAPITRE IX. *Établissements de bienfaisance.*
33	»	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu . . . . .
34	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés ; 2° aux communes pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets, indigents, dans le cas de l'art. 131, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. . . . .
»	»	Frais de la commission instituée dans le but de rechercher les moyens propres à améliorer le sort des classes pauvres, et indemnité de son secrétaire . . . . .
35	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces. . . . .
36	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés . . . . .
37	»	Établissement des écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851. — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851. — Charges extraordinaires et temporaires.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851. — Total.	Crédit alloué pour l'exercice 1850.	Différences. — Augmentation.	Différences. — Diminution.	Observations.
4,084,740 55	50,000 »	4,134,740 55	4,135,985 86	8,754 69	»	
48,871 »	»	48,871 »	47,871 »	(a 1,000 »	»	a) Voir *Annexe* n° 5.
9,029 »	»	9,029 »	10,029 »	»	(a 1,000 »	
8,600 »	»	(b 8,600 »	8,600 »	»	»	b) Les allocations demandées pour le culte israélite seront réparties de la manière suivante :
900 »	»	900 »	900 »	»	»	Au grand rabbin . . . . . fr. 4,000 »
						Aux deux ministres officiant à Bruxelles . . . . . 2,500 »
						Au secrétaire . . . . . 400 »
						Frais de bureau du consistoire central . . . . . 300 »
24,000 »	»	(c 24,000 »	28,000 »	»	4,000 »	Aux ministres officiant à Anvers . 500 »
						A Gand . . . . . 400 »
						A Liége . . . . . 400 »
						A Arlon . . . . . 400 »
						Pour dépenses imprévues . . . 600 »
						au lieu de 2,100 francs, qui, depuis quelques années, ne sont plus nécessaires.
						Ensemble fr. 9,500 »
4,176,140 55	50,000 »	4,226,140 55	4,221,385 86	9,754 69	5,000 »	c) L'état détaillé des pensions forme l'*Annexe* n° 5, faisant suite à celui publié à l'appui du Budget de 1850. Le chiffre des pensions accordées en 1849 s'est élevé à 11,399 francs, et le chiffre des pensions éteintes, en 1849, à 15,951 francs.
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
85,000	»	85,000	85,000	»	»	
»	»	»	1,000	»	(d 1,000	d) Le secrétaire de la commission n'a jamais rien reçu, et il n'y aura probablement aucun frais à payer en 1851 pas plus qu'en 1849.
145,000	»	145,000	145,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
132,285	142,715	275,000	232,000	(e 43,000	»	e) Le Ministre se réfère, en ce qui concerne le crédit proposé pour l'établissement de Ruysselede, aux explications détaillées qui sont consignées dans le rapport déposé dans la séance du 25 janvier 1850.
442,285	142,715	585,000	543,000	43,000	1,000	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE X.
		Prisons.
		SECTION PREMIÈRE. — Service domestique.
38	»	Frais d'entretien, d'habillement et de nourriture des détenus . . . . .
39	»	Gratifications aux détenus employés au service domestique . . . . .
40	»	Frais d'habillement des gardiens. . . . .
41	»	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements . . . . .
42	»	Traitement des employés attachés au service domestique . . . . .
43	»	Frais d'impression et de bureau. . . . .
44	»	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments. . . . .
45	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions . . . . .
46	»	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons . . . . .
47	»	Entretien du mobilier dans les prisons et achats nouveaux. — Frais de couchage des gardiens, des surveillants et des détenus . . . . .
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. . . . fr.
		SECTION DEUXIÈME. — Service des travaux.
48	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . . . . .
49	»	Gratifications aux détenus. . . . .
50	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .
51	»	Traitement et tantièmes des employés . . . . .
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. . . . fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
		CHAPITRE XI
		Frais de police.
52	»	Mesures de sûreté publique . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
		CHAPITRE XII.
53	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,060,000	440,000	1,500,000	1,560,000	»	(a 60,000	a) On réduit ce crédit dans la prévision que les vivres ne renchériront pas, et surtout dans l'espoir que la population des prisons n'atteindra plus le chiffre des années 1847 et 1848.
34,000	»	34,000	34,000	»	»	
20,000	»	20,000	16,000	(b 4,000	»	b) Les frais d'habillement étaient confondus avec les frais de couchage des gardiens. En reportant le couchage à l'article pour le mobilier, on a trop réduit l'allocation pour habillement. Au surplus, l'allocation concernant le mobilier est aussi réduite.
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
420,000	»	420,000	420,000	»	»	
10,000	10,000	20,000	14,000	(c 6,000	»	c) Une adjudication publique devra avoir lieu en 1851, pour une fourniture considérable d'imprimés pour le service des prisons.
160,000	(d 470,000	630,000	630,000	»	»	d) La somme de 160,000 francs est destinée aux dépenses ordinaires d'entretien et d'amélioration.—Celle de 470,000 francs servira particulièrement à payer le 1er tiers ou la moitié du prix d'adjudication de constructions nouvelles à Charleroi et à Courtrai.
»	22,000	22,000	13,500	(e 8,500	»	e) L'augmentation est nécessaire par suite des projets de constructions nouvelles à Charleroi et à Courtrai.
»	5,500	5,500	5,500	»	»	
55,000	»	55,000	88,000	»	(f 33,000	f) La réduction de 33,000 francs est possible, parce que les menus objets de couchage des gardiens et des détenus (tels que draps de lit et autres objets que l'on ne peut considérer comme objets mobiliers proprement dits) seront imputés à l'avenir sur l'article 38 (*Entretien des détenus*). Par suite d'un règlement arrêté à l'intervention de la Cour des Comptes, le prix d'achat et d'entretien des lits, hamacs, matelas et traversins, sera seul imputé sur l'article 47 (*Mobilier*).
1,770,000	947,500	2,717,500	2,792,000	18,500	93,000	
570,000	»	570,000	570,000	»	»	
165,000	»	165,000	165,000	»	»	
5,000	5,000	10,000	5,000	(g 5,000	»	g) Ces 5,000 francs sont destinés à couvrir le prix d'une adjudication d'impressions, qui serviront pendant trois ans.
85,000	»	85,000	85,000	»	»	
825,000	5,000	(h 830,000	825,000	5,000	»	h) Voir le compte des opérations et des travaux pendant l'année 1848, *Annexes* nos 6 et 7.
2,595,000	952,500	3,547,500	3,617,000	23,500	93,000	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des Chapitres.	NUMÉROS des Pages.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation.
I.	10	Administration centrale . . . . .
II.	*Ib.*	Ordre judiciaire. . . . .
III.	18	Justice militaire. . . . .
IV.	*Ib.*	Frais de justice . . . . .
V.	20	Palais de justice. . . . .
VI.	*Ib.*	Publications officielles . . . . .
VII.	*Ib.*	Pensions et secours . . . . .
VIII.	*Ib.*	Cultes. . . . .
IX.	22	Établissements de bienfaisance . . . . .
X.	24	Prisons . . . . .
XI.	*Ib.*	Frais de police générale . . . . .
XII.	*Ib.*	Dépenses imprévues . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1851.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1850.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
228,150 »	12,400 »	240,550 »	240,550 »	»	»	
2,295,045 »	133,090 »	2,428,135 »	2,453,469 »	»	25,334 »	
51,429 »	13,186 »	64,615 »	64,114 11	500 89	»	
656,185 »	22,815 »	679,000 »	679,000 »	»	»	
35,000 »	40,000 »	75,000 »	75,000 »	»	»	
122,000 »	»	122,000 »	108,000 »	14,000 »	»	
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»	
4,176,140 55	50,000 »	4,226,140 55	4,221,385 86	9,754 69	5,000 »	
442,285 »	142,715 »	585,000 »	543,000 »	43,000 »	1,000 »	
2,595,000 »	952,500 »	3,547,500 »	3,617,000 »	23,500 »	93,000 »	
58,000 »	»	58,000 »	58,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
10,689,254 55	1,566,706 »	12,055,940 55	12,089,518 97	90,755 58	124,334 »	
		Différence en moins. . . . . fr.		33,578 42		

ANNEXES

AU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1851.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressortissant

N° D'ORDRE.	NOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Dujardin, Joseph . .	10 décembre 1813 . . .	Gardien de 2e classe à la prison de Gand.	31 mai 1844. . . . .
2	Biourge, L.-J.-G. . .	27 mars 1781	Conseiller à la haute Cour militaire.	16 février 1849 . . . .
3	Vandenbossche, M.-S.	28 juillet 1806	Commis-greffier près le tribunal civil de Malines.	10 janvier 1849. . . .
4	Rogister, T.-J. . . .	9 septembre 1782. . .	Gardien de 2e classe à la maison d'arrêt de Huy.	23 janvier 1849 . . . .
5	Bourgeois, B. . . .	25 avril 1767	Conseiller à la Cour de Cassation.	27 décembre 1848 . . .
6	Claeys, F.	14 juillet 1804	Substitut du procureur du Roi près le tribunal civil de Gand.	19 juin 1848. . . . .
7	Forge, D.-J.	9 octobre 1786. . . .	Maître boulanger à la maison de force de Gand.	26 novembre 1848 . . .
8	Demarez, F.	2 mai 1808.	Gardien de 1re classe à la maison de reclusion de Vilvorde.	27 novembre 1848 . . .
9	Lerouge, J.-B. . . .	25 novembre 1787 . . .	Gardien de 2e classe à la maison de force de Gand.	27 février 1840 . . . .
10	Folkertsma, J. . . .	2 mai 1790.	Gardien de 1re classe à la maison de sûreté de Gand.	2 décembre 1848 . . . .
11	Impens, R.-J. . . .	29 octobre 1783 . . .	Employé à la maison de force de Gand.	30 juin 1844. . . . .
12	Wilmotte, A.-J. . .	12 août 1766	Juge de paix du canton de Cincy.	4 février 1849 . . . .
13	De Presseux, J.-N.-J.	3 juillet 1771	Greffier de la justice de paix du canton de Spa.	14 avril 1848 . . . .
14	Henry, J.-B.	21 janvier 1790. . . .	Gardien de 2e classe à la maison de force de Gand.	27 février 1840 . . . .
15	De Poortere, B. . .	23 décembre 1781 . . .	Greffier de la justice de paix du canton de Nederbraekel.	12 avril 1849 . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

au Ministère de la Justice, inscrites au Grand-Livre, depuis le 1er janv. 1849 jusqu'au 1er janv. 1850.

CAUSES de la SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE. ANS.	MOIS.	TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES	Observations.
Paralysie	14	»	810 »	202 »	
Age avancé	34	4	0,596 16	3,774 »	
Névralgie, bronchite, etc.	16	2	1,458 32	392 »	
Age avancé	35	10	875 58	572 »	
Age avancé	40	8	0,000 »	0,000 »	
Affection cérébrale . . .	14	11	2,017 33	725 »	
Hydropisie, etc. . . .	18	8	856 83	260 »	
Ophthalmie chronique . .	17	5	1,057 60	300 »	
Surdité, faib. de la vue, etc.	35	1	900 00	552 »	
Débilité	28	8	1,087 24	519 »	
Débilité	24	11	425 28	175 »	
Age avancé	58	5	1,720 »	1,294 »	
Age avancé	34	10	1,008 66	637 »	
Vieillesse précoce, etc. .	34	8	920 83	552 »	
Age avancé	36	7	1,264 66	711 »	
			TOTAL des 15 pensions . . fr.	16,634 »	

Il y avait, au 1er janvier 1849, 149 pensions, montant à . . . . . fr.		136,471 »
19 pensions se sont éteintes pendant l'exercice 1849, s'élevant à . . . . . fr.	18,152 »	
15 pensions ont été accordées, montant à	16,654 »	
Diminution de 4 pensions		1,498 »
De manière qu'au 1er janvier 1850, il y avait à servir 145 pensions, montant à . . . . . fr.		134,973 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ARTICLE 26. — *Clergé inférieur.*

Le chiffre des places dotées s'élevait, au Budget de 1849, à . . . . . fr.		3,325,127 50
Depuis, l'église de Vlytingen a été érigée en cure de 2me classe, dans le nouveau canton de Sichen, par arrêté du 9 juin 1849; majoration de dépense fr.	577 50	
Une succursale des SS.-Jean-et-Nicolas a été érigée à Schaerbeek, par arrêté royal du 15 novembre 1849	787 50	
Ensemble . . . . . fr.	1,365 »	
Le même arrêté du 15 novembre 1849 a supprimé les chapelles des béguinages de Nivelles et de Tirlemont, et les traitements de 500 francs qui y étaient attachés	1,000 »	
Reste en plus	———	365 »
Montant actuel du chiffre des places dotées . . . . . fr.		3,325,492 50

Le nombre des traitements de vicaire est resté le même.

Il y a eu 4	créations dans la province	de Liége,	et 3	suppressions
0	idem	de Limbourg,	et 2	id.
1	idem	de Brabant,	et 0	id.
1	idem	de la Flandre occid.,	et 1	id.
1	idem	de la Flandre orient.,	et 1	id.
3	idem	de Hainaut,	et 3	id.
1	idem	de Namur,	et 1	id.
11			11	

La dépense augmente avec l'augmentation du personnel pour remplir les places.

Il y avait, au 4me trimestre 1849, 29 succursales et 90 chapelles desservies par des administrateurs provisoires, titulaires d'une autre place, et 6 chapelles et 85 places de vicaire vacantes, ensemble 210 places dépourvues de titulaire effectif.

La dépense d'une année entière, d'après le chiffre des places occupées et desservies provisoirement au 4me trimestre 1849, s'établit comme suit :

1° Places dotées :			
86 cures de 1re classe.			176,085 »
143 id. 2me classe.			195,195 »
2,610 succursales			2,055,375 »
101 chapelles			50,500 »
1,463 vicaires.			731,500 »
4,403 places occupées. . . . . fr.			3,208,655 »
2° Places provisoires et augmentations de traitement :			
29 succursales		11,418 75	
90 chapelles.		22,500 »	
119			
80 coadjuteurs		40,000 »	
199			
Augmentations de traitement, etc.		10,940 »	
		———	84,858 75
Ensemble (à reporter). . . . . fr.			3,293,513 75

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

Report . . . . . fr.	3,293,513	75
D'après le relevé des années précédentes, l'augmentation moyenne annuelle de la dépense est de 20,000 francs environ ; il faudrait donc, pour deux ans, tenir compte de 40,000 francs, mais comme, au 31 décembre 1849, il y a 17 coadjuteurs de plus qu'au 31 décembre 1848, il est déjà tenu compte d'une somme de 8,500 francs, de manière qu'en ajoutant encore 31,500 francs environ, on aura une somme suffisante, en 1851, pour le personnel en activité. En effet, la dépense de 1849 a été de fr. 3,282,510 29 c^{s} ; ajoutant 40,000 francs, on arriverait seulement à fr. 3,322,510 29 c^{s}. Ainsi, en ajoutant aux fr. 3,293,513 75 c^{s}. . fr.	31,500	»
le total est de. . . . . fr.	3,325,013	75
Et comme cette dernière somme atteint, à très-peu de chose près, le chiffre des places dotées, il y a lieu de prendre, de préférence, celui-ci, soit . . . . . fr.	3,325,492	50
Déduisant le montant des revenus de cure. . . . . »	8,462	50
Il reste . . . . fr.	3,317,030	»
Le chiffre du Budget de 1850 étant de . . . . . »	3,308,275	31
La majoration est de . . . . fr.	8,754	69
Le Budget de 1849 ayant été réduit de . . . . . »	10,829	30
le chiffre du Budget de 1851 sera encore inférieur à celui du Budget de 1848 de . . . fr.	2,074	61

L'on aura remarqué que le chiffre des coadjuteurs et des augmentations de traitement, s'élevant ensemble à 50,940 francs, nécessitera une augmentation spéciale successive, à mesure que la diminution du nombre des places vacantes laissera une moindre somme disponible pour couvrir cette dépense.

ANNEXE N° 5.

TABLEAU

DES SUBSIDES

ENGAGÉS POUR CONSTRUCTIONS ET RESTAURATIONS D'ÉGLISES,

PRESBYTÈRES, ETC.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'ordre.	NOMS DES PROVINCES, COMMUNES ou FABRIQUES D'ÉGLISES.	OBJET DE LA DÉPENSE ET ANNÉE où elle a commencé.	TOTAL de LA DÉPENSE présumée.	SOMME TOTALE fournie ou à fournir jusqu'au 31 décembre 1849 — Par LA LOCALITÉ, les habitants, FABRIQUES ou communes.	Par la province.	Par l'État.	TOTAL.	DÉPENSE restant A FAIRE.
1	Anvers. Cathédrale de N.-D. .	Restauration commencée en 1848.	800,000 »	30,000 »	6,000 »	35,000 »	71,000 »	729,000 »
2	Anvers. Id. Tour.	Restauration commencée en 1848.	543,130 00	322,909 10	31,550 »	53,550 »	408,009 10	135,120 90
3	Anvers. St-Joseph et St-Georges.	Construction d'une église commencée en 1847.	420,000 »	93,600 » (c	20,000 »	20,000 »	133,600 »	286,400 »
4	Ath. Tour de St-Julien . . .	Restauration commencée en 1846.	78,000 »	13,000 »	10,400 »	12,000 »	35,400 »	42,600 »
5	Beverloo. Camp	Subside annuel pour frais du culte, et entretien de l'église appartenant à l'État.	»	»	»	»	»	»
6	Bruges. Cathédrale . . . . (*pour mémoire*).							
7	Bruges. Ste-Walburge . . . (*pour mémoire*).							
8	Bruxelles. Béguinage. . . .	Restauration commencée en 1845.	99,000 »	28,000 »	10,000 »	12,000 »	50,000 »	49,000 »
9	Bruxelles. Ste-Gudule. . . .	Restauration commencée en 1834.	»	180,000 »	64,000 »	617,291 13	861,291 13	(f
10	Bruxelles. St-Jacques-sur-Caudenberg.	Restauration du frontispice et du campanille commencée en 1849.	60,000 »	25,000 »	»	13,000 »	36,000 »	24,000 »
11	Enghien. Tour.	Restauration commencée en 1848.	50,000 »	16,666 66	8,333 33	8,333 33	33,333 33	16,666 66
12	Hoogstraeten. Vitraux . . .	Restauration commencée en 1838.	45,644 68	5,345 42	9,804 43	17,745 03	32,894 88	12,749 80
13	Huy. Église primaire. . . .	Restauration de 60 contreforts, commencée en 1839. (*i*	»	10,514 04	13,500 »	28,500 »	52,514 04	»
14	Ixelles. St-Boniface	Construction, commencée en 1845, d'une église et d'un presbytère (*j*.	375,000 »	48,000 »	12,500 »	125,000 »	185,500 »	189,500 »
15	Liége. Ste-Croix	Restauration commencée en 1840.	300,000 »	41,006 65	3,900 »	11,500 »	56,406 65	243,593 35
16	Liége. St-Jacques.	Restauration commencée en 1828.	637,736 39	87,177 06	42,605 50	268,000 »	397,782 56	239,953 83
17	Liége. St-Martin	Restauration commencée en 1844.	156,824 79	54,879 39	4,000 »	26,500 »	86,279 39	70,545 40 (urgents.) 146,516 » (moins urg.)

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

SOMMES A FOURNIR PAR								TOTAL de ce que l'État aura accordé jusqu'en 1855, depuis le commencement des travaux, y compris l'année 1850.	*Observations.*
La fabrique.	La commune.	Les habitants.	La province.	L'ÉTAT EN 1850.	L'ÉTAT EN 1851.	L'ÉTAT EN 1852.	L'ÉTAT EN 1853.		
70,000 »	70,000 »	»	28,000 » (*a*	15,000 »	15,000 »	15,000 »	15,000 »	95,000 »	*a*) La province a accordé jusqu'ici 2,000 francs annuellement, et il est à supposer qu'elle continuera cette même subvention tant que la restauration ne sera pas achevée. Les subsides de l'Etat, qui ne sont pas promis jusqu'ici ne seront alloués qu'à cette condition.
»	74,250 »	»	15,750 » (*b*	10,000 »	10,000 »	10,000 »	10,000 »	93,550 »	*b*) La province alloue annuellemet 3,500 francs. Les subsides de l'Etat sont subordonnés au payement de ceux de la province. L'Etat aura encore à allouer 5,000 francs en 1851.
»	20,000 »	150,400 »	30,000 »	20,000 »	20,000 »	20,000 »	20,000 »	100,000 »	*c*) La fabrique a fourni, en outre, 60,000 francs pour le terrain.
»	13,000 »	»	15,600 »	3,600 »	2,600 »	2,600 »	2,600 »	23,400 » (*d*	*d*) Le subside de l'État, en 1850, est en totalité de 3,600 francs. L'Etat aura encore à accorder 2,600 francs en 1854.
»	»	»	»	1,100 »	1,100 »	1,100 »	1,100 »	»	
17,000 »	10,000 »	»	10,000 » (*e*	2,500 »	2,500 »	2,500 »	2,500 »	22,000 »	*e*) Le subside annuel de l'État n'est pas promis, et il ne sera accordé que si la province en alloue un jusqu'en 1854 inclus.
»	12,000 »	»	5,000 »	30,000 »	30,000 »	30,000 »	30,000 »	737,291 15	*f*) Aucun devis n'a pu être fourni, à cause de la nature des travaux. La ville donne annuellement 12,000 francs, la province 5,000 francs. L'Etat n'est pas engagé et n'accorde ses subsides que pour autant que ces 17,000 francs soient payés.
3,000 »	»	»	»	»	4,000 »	»	»	20,000 » (*g*	*g*) 10,000 francs ont été fournis par le Département de l'Intérieur. Les travaux excédant 46,000 francs ont dû être ajournées à défaut de ressources.
4,166 66	4,166 66	»	4,166 66	2,500 »	»	»	»	12,500 »	
2,400 »	»	»	4,000 » (*h*	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »	21,745 03	*h*) La province porte annuellement à son Budget un subside spécial de 1,000 francs. L'Etat accorde la même somme.
»	»	»	»	4,000 »	4,000 »	4,000 »	4,000 »	44,500 »	*i*) Il y a d'autres travaux à y faire, qui paraissent assez importants ; mais jusqu'ici le devis n'en a pas été produit.
24,000 »	30,000 »	»	37,500 »	10,000 »	10,000 »	5,000 »	»	150,000 »	*j*) Certaines parties peuvent être ajournées. L'Etat aura satisfait à ses engagements.
1,654 92 annuellement.	»	»	(*k*	4,000 »	4,000 »	4,000 »	4,000 »	27,500 »	*k*) La province alloue annuellement un subside auquel est subordonné l'intervention de l'Etat qui, jusqu'ici, n'a pas été promise.
»	(*l*	»	»	8,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »	300,000 »	*l*) La fabrique et la ville doivent faire connaître les sommes qu'elles allouront annuellement; les subsides de 8,000 francs de l'Etat sont subordonnés à cette condition et à celle de l'allocation d'un subside annuel provincial.
20,000 »	(*m*	»	»	8,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »	58,500 »	*m*) Même observation en ce qui concerne la ville et la province.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'ordre.	NOMS DES PROVINCES, COMMUNES ou FABRIQUES D'ÉGLISES.	OBJET DE LA DÉPENSE ET ANNÉE où elle a commencé.	TOTAL de LA DÉPENSE présumée.	SOMME TOTALE fournie ou à fournir jusqu'au 31 décembre 1849				DÉPENSE restant A FAIRE.
				Par LA LOCALITÉ, les habitants, fabriques ou communes.	Par la province.	Par l'État.	TOTAL.	
18	Liége. Ste-Véronique. . . .	Construction commencée en 1845.	145,000 »	30,000 »	15,000 »	50,000 »	115,000 »	30,000 »
19	Liége. St-Vincent. . . . . (*pour mémoire*).							
20	Lillo. Cruysweg	Église et presbytère commencés : l'église en 1848 et le presbytère en 1847.	48,400 »	»	11,950 »	28,850 »	40,800 »	8,400 » o)
21	Limbourg (Province). . . .	»	»	»	»	»	»	»
22	Louvain. Ste-Gertrude . . .	Restauration commencée en 1849.	88,009 18	20,336 »	20,336 »	26,505 »	85,177 »	2,832 »
23	Malines. Métropole	Restauration commencée en 1840.	408,000 »	35,000 »	42.000 » (Anvers)	50,000 »	162,000 »	244,000 »
					35,000 » (Brabant.)			
24	Malines. Métropole, tour . .	Restauration commencée en 1844.	500,000 »	25,500 »	5,500 »	64,484 50	91,484 50	405,515 50
25	Mons. Ste-Waudru	Restauration commencée en 1846.	200,000 »	»	8,000 »	26,000 »	34,000 »	166,000 » s)
26	Mons. Ste-Waudru	Restauration des vitraux, commencée en 1840.	20,000 »	10,000 »	5,000 »	4,000 »	19,000 »	1,000 »
27	Namur. Cathédrale et évêché. (*pour mémoire.*)							
28	St-Hubert. Basilique	Restauration commencée en 1844.	229,910 »	11,923 »	19,000 »	52,085 »	83,008 »	146,902 »
29	Schaerbeek. Ste-Marie . . .	Construction commencée en 1847.	398,829 81	»	12,500 »	60,000 »	72,500 »	326,329 81
30	Tongres. Église primaire . .	Restauration commencée en 1846.	272,000 »	24,600 »	6,000 »	31,000 »	61,600 »	210,400 »
31	Tournay. Cathédrale. . . .	Restauration commencée en 1839.	500,000 »	»	150,000 »	350,000 »	500,000 »	»
32	Tournay. Cathédrale. . . .	Travaux complémentaires . . .	45,000 »	»	»	»	»	45,000 »

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

SOMMES A FOURNIR PAR				L'ÉTAT EN				TOTAL de ce que l'Etat aura accordé JUSQU'EN 1855, depuis le commencement des travaux, y compris l'année 1850.	*Observations.*
La fabrique.	La commune.	Les habitants.	La province.	1850.	1854.	1852.	1853.		
6,000 » Y compris les habitants.	»	»	»	3,000 »	»	»	»	50,000 » *n)*	*n)* L'État a satisfait à ses engagements. Si la province alloue de nouveaux subsides, l'Etat accordera des sommes égales.
»	»	»	150 »	10,000 »	»	»	»	40,000 »	*o)* Cette somme ne comprend pas la dépense à résulter de l'ameublement, à perpétuelle demeure, de l'église, pour lequel la province devra accorder des subsides. Ce n'est qu'à cette condition, et s'il y a lieu, que les 40,000 francs de l'Etat seront épuisés en 1850.
»	»	»	»	14,000 »	10,000 »	10,000 »	10,000 »	*p)*	*p)* L'État alloue 10,000 francs en sus des subsides à part égale avec la province, à cause du grand nombre d'églises dénuées de ressources suffisantes et des faibles recettes de la province même, et de ce qu'enfin des sacrifices de la part de l'Etat ne doivent pas être faits dans cette province comme dans les autres pour la restauration et la conservation des édifices religieux monumentaux.
»	»	»	»	2,835 »	»	»	»	20,340 »	
40,000 »	»	»	48,000 » (Anvers.) 40,000 » (Brabant.)	5,000 »	5,000 »	5,000 »	5,000 »	70,000 » *q)*	*q)* Les travaux paraissent devoir encore durer 20 ans. L'Etat, sans s'y être engagé positivement, semble devoir allouer 5,000 francs annuellement, si les provinces continuent leurs subsides actuels.
»	70,000 »	»	70,000 »	12,000 »	12,000 »	12,000 »	12,000 »	112,484 50 *r)*	*r)* Les travaux paraissent aussi devoir encore durer 20 ans. Il semble que, sans s'y être engagé, le Gouvernement devra continuer à accorder 12,000 francs aussi longtemps que la ville et la province alloueront chacune 3,500 francs par an.
35,000 »	40,000 »	»	32,000 »	10,000 »	10,000 »	10,000 »	10,000 »	66,000 »	*s)* Les travaux seront terminés en 10 ans. Les subsides de l'Etat devront être continués en 1854 et 1855.
»	»	»	»	500 »	500 »	»	»	5,000 »	
»	»	»	»	4,000 »	4,000 »	4,000 »	4,000 »	73,485 » *t)*	*t)* La fabrique et la commune ont à faire connaître leurs moyens sérieux de couvrir, en partie, la dépense. Les subsides de l'Etat, qui ne sont pas précisément promis, ne seront accordés qu'à cette condition. Les 1,200 francs, qui précédemment étaient alloués annuellement à l'architecte Dumont, pour la direction des travaux et les voyages qu'il doit faire, seront dorénavant payés par la fabrique, de manière que le subside sera de 5,200 francs.
				1,200 »	1,200 »	1,200 »	1,200 »		
105,000 » Y compris les habitants.	40,000 »	»	37,500 »	10,000 »	20,000 »	20,000 »	20,000 »	130,000 » *u)*	*u)* Le subside de l'État est de 175,000 francs. On devra donc encore accorder 20,000 francs en 1854 et 25,000 francs en 1855. Ces allocations sont, du reste, subordonnées à la continuation de celles de la province.
24,000 »	24,000 »	24,000 »	24,000 »	10,000 »	12,000 »	12,000 »	12,000 »	77,000 » *v)*	*v)* Il semble que, sans s'y être positivement engagé, l'Etat devra allouer 12,000 francs annuellement, aussi longtemps que la province continuera d'accorder 2,000 francs de subside annuel.
»	»	»	»	25,000 »	»	»	»	350,000 »	
4,500 »	3,000 »	»	6,000 »	»	»	»	»	»	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'ordre.	NOMS DES PROVINCES, COMMUNES ou FABRIQUES D'ÉGLISES.	OBJET DE LA DÉPENSE ET ANNÉE où elle a commencé.	TOTAL de LA DÉPENSE présumée.	SOMME TOTALE fournie ou à fournir jusqu'au 31 décembre 1849				DÉPENSE restant A FAIRE.
				Par LA LOCALITÉ, les habitants, fabriques ou communes.	Par la province.	Par l'État.	TOTAL.	
33	Wervicq (*pour mémoire*) . .							
34	Ypres. St-Martin	Restauration commencée en 1845.	71,987 »	14,394 »	14,394 »	24,000 »	67,182 »	4,785 »
				14,394 »				
		Premiers travaux.	. . . .	28,788 »				
		Nouveaux travaux	160,000 » au moins.	»	»	»	»	»
35	Ypres. St-Nicolas.	Construction commencée en 1841.	124,594 81	58,180 »	14,000 »	33,000 »	105,180 »	19,414 81
36	Frais de plan (article supprimé).							
37	Direction de Dumont à St-Hubert. (*Voir* n° 28 ci-dessus.)							
38	Dixmude. Jubé.	Restauration commencée en 1849.	15,000 »	»	»	»	»	15,000 »
39	Harlebeke. Tour . . . . . (*pour mémoire*).							
40	Gooreynde. Église.	Construction de l'église de Brasschaetsche-Heyde, commencée en 1849.	24,000 »	»	»	»	»	24,000 » (*x*
41	Lierre. St-Gommaire. Tour. . (*pour mémoire*).							
»	Lierre. Jubé	Restauration commencée en 1849.	15,000 »	»	»	»	»	15,000 »
42	Aerschot. Tour	Restauration commencée en 1844.	64,217 62	18,217 62	9,000 »	12,000 »	39,217 62	25,000 »
43	Louvain. St-Pierre	Restauration commencée en 1849.	200,000 »	5,000 »	»	8,000 »	13,000 »	187,000 »
		TOTAUX. . .	7,163,005 42	1,248,642 94	612,173 26	2,068,943 99	3,929,760 19	3,975,452 16

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

SOMMES A FOURNIR PAR				L'ÉTAT EN				TOTAL de ce que l'État aura accordé JUSQU'EN 1853, depuis le commencement des travaux, y compris l'année 1850.	*Observations.*
La fabrique.	La commune.	Les habitants.	La province.	1850.	1851.	1852.	1853.		
»	»	»	»	4,000 »	»	»	»	28,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	20,000 »	4,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »	28,000 » (*w*	*w*) On demande à l'État 100,000 francs, il n'y a pas d'engagement pris au delà de 1850. Les subsides de l'État sont subordonnés à ceux de la province, qui ne s'est pas encore définitivement prononcée, et aux sacrifices locaux comparés avec les ressources et les besoins.
»	»	8,820 »	»	3,000 »	»	»	»	36,000 »	
2,000 »	2,000 »	»	5,000 »	1,250 »	1,250 »	1,250 »	1,250 »	5,000 »	
»	»	8,000 »	8,000 »	2,666 66	2,666 66	»	»	7,999 98	*x*) Cette somme ne comprend pas les frais de meublement à perpétuelle demeure.
3,250 »	3,250 »	»	3,250 »	650 »	650 »	650 »	650 »	2,600 » *y*)	*y*) L'État alloue, comme la province, 3,250 francs, en 5 ans. Il aura donc encore à allouer 650 francs en 1854.
8,000 »	6,000 »	»	4,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »	»	15,000 » (*z*	*z*) L'État accordera, en outre, 1,000 francs, comme la province, et pendant 4 ans, sur le fonds réserve pour subsides ordinaires.
10,000 »	35,000 »	»	20 000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »	40,000 » (*aa*	*aa*) Les travaux dureront 10 ans. Les subsides de l'État devront être alloués jusqu'en 1858 inclusivement. Ils sont subordonnés à l'allocation par la province de 2,000 francs annuellement, au moins, de 1850 à 1859 inclusivement.
379,971 58	476,666 66	197,220 »	457,916 66	251,801 66	216,566 66	204,300 »	198,300 »	2,861,895 64	

(*Voir les observations à la page 42.*)

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Dans l'indication des travaux qui restent à faire ne figurent pas l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles, et l'église primaire de Huy, les devis n'ayant pas encore été produits. Il est probable que, pour Ste-Gudule, la dépense s'élèvera encore à un quart de celle qui a déjà été faite, ou 200,000 francs au moins.

Tableau récapitulatif des subsides ordinaires et extraordinaires pendant les années 1850-1853.

	1850.	1851.	1852.	1853.
1° Subsides ordinaires	182.040 50	189,600 »	189.600 »	189,600 »
2e Subsides extraordinaires, d'après le tableau ci-joint.	251.801 66	216,566 66	204,500 »	198,300 »
Ensemble.	410.842 16	406,166 66	393,900 »	387,900 »
Allocation. . . .	444.000 »	444,000 »	444.000 »	444,000 »
Excédants disponibles. . .	27.157 84	37,833 34	50.100 »	56,100 »

Ces excédants seront un peu plus élevés, si les sommes que les provinces alloueront pour subsides ordinaires (à part égale avec l'État) sont inférieures aux prévisions. Néanmoins, ils seront à peine suffisants pour faire droit aux demandes sur lesquelles il n'a pas encore été statué, et qui concernent spécialement l'église de Ste-Gertrude, à Louvain, celle de St-Quentin, à Tournay, la cathédrale de cette ville, les églises de Bon-Secours et du Sablon, à Bruxelles, celle de Gembloux, etc., et les majorations, qui seront peut-être nécessaires pour certains subsides, sans compter les demandes qui surgiront encore.

Le crédit alloué pour 1850 ne laissait déjà, au 1er janvier, qu'un excédant disponible de fr. 27,157 84 c^{s} sur les engagements pris, et qui consistent, pour les subsides qui continuent en 1851, dans les mêmes sommes, et pour les autres, dans la solde des derniers termes accordés.

D'après l'urgence de certains travaux, des subsides, indiqués sur les listes pour 1850, ont été accordés en 1849, et, par compensation, des subsides promis ont été ajournés à 1850.

Les avances faites dépassent les subsides ainsi arriérés de fr. 12,296 60 c^{s}, qu'il faut ajouter à l'excédant précité de fr. 27,157 84 c^{s}, de manière que la somme totale libre n'est que de fr. 39,454 44 c^{s} pour de nouveaux engagements à prendre en 1850.

ANNEXE N° 4.

ARTICLES 28 ET 29.

Il n'y a d'autre changement, en ce qui concerne le culte protestant et anglican, que, 1° la suppression, par arrêté royal du 29 juin 1849, du traitement de 2,000 francs attaché à la place de pasteur anglican à Gand, sauf à statuer ultérieurement sur l'affectation à une autre communauté; 2° l'allocation, par arrêté royal du 29 novembre 1849, d'une somme de 1,000 francs pour former le traitement d'un coadjuteur spécialement chargé de desservir la section protestante de Pâturages (Hainaut).

Par suite, pour retrouver les 2,000 francs affectés précédemment au pasteur de Gand et pouvoir en disposer, s'il y a lieu, l'art. 29 est diminué de 1,000 francs, qui sont reportés à l'art. 28. Il est à observer que, lors de la division, en 1849, de l'allocation pour le culte protestant en deux articles, toute la partie disponible pour dépenses éventuelles a été comprise dans l'art. 29.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques et inscrites

N° D'ORDRE.	NOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Michaux, C.-J.-A. . .	24 novembre 1776. . .	Chanoine à la cathédrale de Namur.	29 décembre 1848. . .
2	De Beukelaer, J.-H. .	27 février 1790. . . .	Desservant à St-Laurent-au-Kiel .	5 id. . . .
3	Vandeput, J.-A. . .	4 octobre 1800 . . .	Vicaire à Erps.	14 août 1847 . . . .
4	Frippiat, J.-J. . . .	1 septembre 1798. . .	Desservant à Purnode	21 décembre 1848. . .
5	Thielen, T.-J. . . .	2 août 1798 . . .	Id. à Waleffes-St-George.	4 octobre 1848 . . .
6	Destrebecq, M.-J. . .	26 septembre 1811. . .	Vicaire à Tournay	3 septembre 1848. . .
7	Melotte, H.-N.-J. . .	24 décembre 1765. . .	Curé de 2e classe à Leuze . . .	31 décembre 1848 . . .
8	Perpète, J.-H.-J. . .	4 août 1797	Desservant à Basse-Bodeux . .	12 novembre 1848 . . .
9	Verheist, Liévin. . .	1 mars 1799	Vicaire à Assenede	30 id. . . .
10	Minet, J.-L.	28 octobre 1766 . . .	Desservant à Moinet	5 mars 1849 . . . .
11	Guillaume, H.-F. . .	26 juin 1789	Id. à Chaineux	4 juillet 1848 . . . .
12	Van Rosse, P.-C.-J. .	10 août 1784	Curé de Notre-Dame à Tirlemont.	18 août 1849 . . . .
13	Kauffman, J. . . .	17 juillet 1789	Curé à Messancy.	12 mai 1849 . . . .
14	Francart, F.-A. . .	22 juin 1795	Desservant à Henripont. . . .	2 mars 1849 . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

au grand-livre depuis le 1er janvier 1849 jusqu'au 1er janvier 1850.

CAUSES de la SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE. ANS.	MOIS.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des pensions allouées.	Observations.
Age avancé	44	5	2,000 »	2,000 »	
Névralgie temporale, etc.	34	5	787 50	656 »	
Faibl. de vue, débilité, etc.	21	2	500 »	290 »	
Gastro-entéralgie, etc. .	24	5	787 50	488 »	
Hypertrophie et nerveux .	26	9	787 50	503 »	
Gastro-entérite chronique.	8	4	500 »	250 »	
Age avancé	58	9	1,365 »	1,365 »	
Congestion cérébrale . .	28	2	787 50	512 »	
Constitution détériorée. .	16	6	500 »	288 »	
Age avancé	57	5	787 50	787 »	
Id.	31	10	787 50	573 »	
Id.	40	2	2,047 »	2,047 »	
Id.	35	7	1,365 »	1,164 »	
Gastralgie et dépérissem^{t}, etc	27	10	787 50	510 »	
			Total des 14 pensions. . fr.	11,399 »	

Il y avait, au 1er janvier 1849, ...					201 pensions montant à . . . fr.	112,450 »
Inscrits en 1849.	14	pensions, montant à fr.	11,399 »			
Éteintes en 1849	28	»	»	15,951 »		
Diminution	14	. . . . .	fr.	4,552 »		
					14 — —	4,552 »
Reste à servir au 1er janvier 1850					187 — —	107,898 »

ANNEXE N° 6.

COMPTE GÉNÉRAL

DES

DÉPENSES FAITES POUR L'ENTRETIEN DES DÉTENUS

DANS LES PRISONS CENTRALES.

EXERCICE 1848.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.
1	Retenues restant à opérer	1,377 50	»
2	Objets d'habillement pour détenus	47,364 07	40,955 90
3	— de couchage pour détenus	34,290 09	26,710 15
4	— d'habillement et de couchage pour infirmeries	21.912 18	17,819 82
5	— — — pour employés	2,427 41	3,007 68
6	— d'armement et d'équipement	793 »	712 35
7	— divers	4,287 39	3,332 55
8	Articles d'alimentation et de consommation	28,642 64	10,665 90
9	Médicaments	2,697 69	758 05
10	Impressions et articles de bureau	1,367 56	»
11	Mobilier	64,312 50	54,060 58
12	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	212,650 07	142,233 17
13	Gratifications aux détenus employés au service domestique	4,493 71	4,565 02
14	Frais d'habillement des gardiens	1,218 52	2,481 25
15	— de voyage des commissions administratives et des employés des prisons	»	2,827 80
16	Traitement, etc., des employés attachés au service domestique	59.672 37	54,056 94
17	Frais d'impressions et d'articles de bureau	691 29	1,221 79
18	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments	3,448 73	42,829 95
19	Entretien du mobilier et achats nouveaux	2,316 96	25,182 57

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

DOIT.

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
S^{t}-BERNARD. — Correctionnels.	ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes	S^{t}-HUBERT. — Jeunes delinqu^{ts}.	Des INVENTAIRES au 1er janvier.	DES ACHATS.	DES FRAIS de GESTION.	
»	»	48 47	»	1,425 77			
87,005 37	50,704 89	13,054 20	20,848 88	230,933 31			
58,380 86	37,896 01	5,829 92	16,673 19	179,780 22			
23,701 58	13,209 16	4,374 81	5,646 45	84,055 80			
1,006 03	2,122 40	2,141 70	1,076 81	11,782 09			
927 37	1,167 74	99 28	173 93	3,875 87	»	»	1,007,476 51
3,307 74	10,282 41	4,537 51	1,367 79	27,195 39			
19,137 49	11,019 14	3,882 12	7,127 82	82,475 11			
3,256 85	775 48	»	210 07	7,699 02			
»	524 »	985 65	743 42	3,620 65			
72,049 51	59,875 09	42,089 55	90,853 09	364,747 10			
274,065 10	191,067 91	111,604 46	66,657 52	»	908,347 05		
8,392 92	4,587 75	1,588 58	185 02	»	25,610 80		
1,830 13	512 60	230 97	120 42	»	6,202 69		
2,562 40	601 50	»	469 05	»	6.260 75	269,352 50	269,352 50
56,272 60	46,878 67	32,072 04	20,599 68	»	»		
525 52	449 92	380 56	513 15	»	5,782 03		
10,463 90	2,009 86	33,963 55	2,128 54	»	94,844 31		
4,661 98	2,237 09	1,861 78	4,174 30	»	40,454 68	»	1,173,482 29
							2,450,310 90
				BALANCE			11,051 17
				TOTAL.			2,461,362 07

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires
1	Habillements	9,080 46	17,545 59
2	Couchage	7,284 75	6,128 45
3	Habillement et couchage des malades	2,288 02	1,676 50
4	Lingerie	142 08	84 71
5	Alimentation des détenus valides	127,298 55	87,311 05
6	— — malades	8,902 74	8,327 56
7	Lessivage	3,090 01	2,216 75
8	Chauffage	1,645 12	1,875 66
9	Éclairage	5,429 15	5,240 59
10	Propreté	3,175 11	4,399 66
11	Médicaments	4,604 24	1,612 97
12	Instruction	107 18	1,352 76
13	Culte	279 57	217 58
14	Mobilier	3,526 45	3,981 91
15	Entretien des bâtiments	1,151 90	2,511 20
16	Frais de bureau	621 04	1,018 40
17	Frais de gestion	62,031 42	59,455 65
18	Constructions nouvelles	2,296 85	40,546 05
19	Fournitures d'objets mobiliers à diverses prisons	123 »	465 62
20	— — d'alimentaton, etc	50,556 29	»
21	— — d'habillements et de couchage	2,495 57	5,707 22
22	— de médicaments à la garnison de la prison	»	»
23	— d'objets d'habillement et de couchage pour gardiens	276 21	»
24	— — divers à la cantine	15,959 25	10,901 58
25	— diverses au service des travaux de l'établissement	267 78	389 81
26	Ventes d'objets mis au rebut	12 87	»
27	— de résidus	552 99	612 49
28	Produit de la ferme des vidanges	2,000 »	751 »
29	— de l'exploitation agricole	»	»
30	— des cantines	2,275 86	1,517 67
31	Retenus faites pour l'habillement des gardiens	185 10	»
32	— — — — des détenus	255 »	117 50
33	Recettes accidentelles	91 51	948 14
34	Traitement de deux sœurs attachées à la maison de sûreté	»	»
	A REPORTER . . . . . fr.	. . . . .	. . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

AVOIR.

PÉNITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
St-BERNARD. — Correctionnels.	ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes	St-HUBERT — Jeunes délinquts.	De la CONSOMMATION ou des DÉPENSES annuelles	Des PRODUITS divers	Des INVENTAIRES au 31 décembre	
33,075 15	11,085 27	5,883 47	10,870 70	»	87,956 64		
12,969 52	7,062 90	2,850 96	2,986 50	»	59,265 06		
2,655 01	2,180 11	1,278 79	621 57	»	10,699 80		
294 15	194 52	219 47	118 35	»	1,053 96		
178,575 91	107,477 67	57,802 45	45,716 48	»	604,180 09		
13,242 75	8,508 67	7,555 49	4,434 16	»	51,171 15		
4,161 42	2,629 10	1,699 79	1,845 05	»	15,640 08		
2,272 14	2,724 91	1,797 52	2,071 85	»	12,380 98		
5,432 56	4,660 11	6,088 »	1,897 65	»	26,747 86		
5,862 20	2,933 42	1,070 26	541 25	»	17,981 00	»	1,291,449 23
6,485 00	995 01	1,554 78	1,412 05	»	16,464 95		
1,891 »	1,149 33	254 67	514 95	»	5,229 87		
240 62	358 12	449 06	222 60	»	1,761 55		
5,850 25	2,862 25	2,855 69	541 77	»	17,204 30		
11,888 91	2,282 00	7,910 30	2,191 46	»	27,735 95		
675 16	668 99	587 92	538 57	»	4,110 17		
60,595 24	48,957 55	29,566 25	21.994 21	»	282,280 32		
»	»	26,754 76	»	»	69,597 62		
»	»	»	46 51	»	635 15		
14,109 51	6,881 95	4,955 17	»	»	76,280 70		
»	5,256 97	242 21	2,210 79	»	15,910 56		
254 48	»	»	»	»	254 48		
307 18	3,737 50	»	»	»	4,320 89		
20,072 90	16,512 85	»	»	»	63,446 56		
4,523 40	80 80	280 13	631 49	»	6,175 41		
»	»	114 25	»	»	127 12	»	188,084 26
438 »	1,209 87	545 54	422 84	»	3,581 53		
5,300 »	»	»	»	»	8,051 »		
290 20	»	»	»	»	290 20		
2,139 28	310 42	»	»	»	6,243 23		
15 25	»	»	»	»	198 55		
1,151 12	63 58	474 79	22 85	»	2,082 75		
»	»	250 92	»	»	1,290 37		
»	»	1,200 »	»	»	1,200 »		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,479,533 49

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉ		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	. . . . .	
35	Retenues restant à opérer	1,227 30	»	
36	Objets d'habillement pour détenus.	45,102 47	35,512 29	
37	— de couchage pour détenus	31,152 04	24,447 29	
38	— d'habillement et de couchage pour malades.	18,445 57	17,438 88	
39	— — — pour employés	2,170 58	3,017 49	
40	— divers	3,074 05	1,998 17	
41	— d'armement et d'équipement	752 40	712 35	
42	Articles d'alimentation et de consommation	16,176 49	10,321 59	
43	Médicaments	2,980 81	972 56	
44	Impressions et articles de bureau	1,246 18	562 51	
45	Mobilier.	62,874 20	75,056 57	
	TOTAL. . . . . fr.	. . . . .	. . . . .	

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1851.

AVOIR. (SUITE.)

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
St-BERNARD. — Correctionnels.	ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	St-HUBERT. — Jeunes délinqts.	De la CONSOMMATION ou des DÉPENSES annuelles.	Des PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1.479,555 49
»	»	28 11	»	»	»	1,255 41	
75,239 32	55,187 04	31,570 10	15,338 59	»	»	255.740 81	
54,045 30	32,241 82	3,088 35	14,330 19	»	»	159,882 09	
21,258 03	12,025 38	9,401 75	5.214 58	»	»	33,782 59	
998 56	2,166 85	1.875 95	1,069 49	»	»	11.296 50	
2,635 40	10,248 04	4,201 53	1,468 90	»	»	25,623 98	981,828 58
884 50	1,167 74	99 28	146 45	»	»	3,762 72	
14,251 09	7,020 82	4,536 13	3,155 42	»	»	53,441 34	
4,125 88	764 59	»	321 79	»	»	9,174 45	
»	293 16	750 91	465 17	»	»	3,297 95	
63,435 15	58,604 82	40,969 45	05,022 64	»	»	376,560 88	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,461,302 07

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 7.

COMPTE GÉNÉRAL des travaux exécutés

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	S^t-BERNARD. — Correctionnels.
1	Matières premières, ingrédients, etc.	412,291 27	224,180 58	298,252 37
2	Matériaux de construction	15,021 40	17,271 09	24,420 18
3	Objets divers	17,080 55	5,244 84	11,111 66
4	— fabriqués	90,860 88	46,505 48	123,540 16
5	— confectionnés	60,012 45	12,582 30	195,894 58
6	Mobilier, outils et ustensiles.	40,825 41	31,610 65	32,050 64
7	Matières premières, ingrédients, etc.	224,020 72	105,457 10	238,309 02
8	Matériaux de construction	19,005 72	12,505 53	17,820 05
9	Frais de blanchiment et de calandrage.	0,760 80	4,075 17	1,005 61
10	Impressions et frais de bureau	1,852 62	271 94	1,550 20
11	Objets divers	7,440 27	3,645 55	7,078 49
12	Objets mobiliers, outils et ustensiles	»	444 57	1,795 06
13	Dépenses diverses	»	5,646 37	9,805 04
14	Gratifications payées aux détenus employés au service des travaux	28,246 40	21,877 75	59,015 12
15	— — au service intérieur.	4,495 71	4,505 05	8,592 92
16	Retenue à bonifier au service intérieur	»	»	1,151 11
17	Traitement et tantièmes des employés.	»	»	»
18	Balance ou bénéfice	»	»	»
	TOTAL. fr.			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

dans les prisons pendant l'exercice **1848.**

DOIT.

TENCIERS.			PRISONS provinciales	MONTANT			TOTAL.
ALOST — Militaires	NAMUR — Femmes	S^{t}-HUBERT — Jeunes delinq^{ts}	BRUXELLES. — Prévenus et condamn^{s}	des INVENTAIRES au 1er janvier	DES ACHATS et dépenses	des GRATIFICATIONS	
6,185 95	6,876 85	6,497 58	1,141 76	955,426 14			
8,095 37	»	556 07	»	66,270 17			
2,522 24	131 01	108 15	»	36,198 41			
2,526 11	»	1,213 72	»	273,506 35	»	»	1,768,815 61
7,541 32	16,052 29	174 44	»	293,160 27			
14,819 12	5,294 61	8,841 08	912 76	144,254 27			
16,444 37	39,601 93	9,038 61	5,669 33	»	630,342 01		
10,400 80	»	1,527 37	»	»	61,416 56		
»	»	»	»	»	14,859 67		
1,414 94	819 92	591 70	23 88	»	6,285 20	»	766,715 12
2,105 15	225 73	527 50	77 63	»	21,700 39		
51 03	482 29	292 53	64 »	»	3,129 48		
4,549 46	»	»	»	»	20,001 87		
25,057 90	7,756 89	180 28	1,432 30	»	»	124,475 64	148,086 48
4,587 75	1,588 38	183 02	»	»	»	23,610 84	
»	»	»	»	»	»	»	1,151 11
»	»	»	»	»	»	»	(*) 76,077 50
»	»	»	»	»	»	»	32,797 54
. . .	. . . . .	. . .	. . . .	. . .	. . . .	. . . .	2,795,645 36

(*) Les traitements payés aux employés s'elevent à la somme de 71,077 francs, et on y a ajouté 5,000 francs pour les tantiemes Cette dernière somme n'est qu'approximative, parce que les tantiemes pour 1848 ne sont pas encore réglés, mais on est à peu pres certain qu'ils ne dépasseront pas 5,000 francs

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	St-BERNARD. — Correctionnels.
	PREMIÈRE CATÉGORIE.			
1	Fourniture d'objets d'habillement et de couchage pour détenus	45,265 88	6,576 31	105,847 76
2	Mêmes fournitures pour employés	1,165 46	957 55	1,285 59
3	Fourniture d'objets mobiliers au service intérieur des prisons	1,495 21	2,470 89	3,548 69
4	Frais de reliure pour le service intérieur des prisons	15 34	257 25	194 09
5	Fournitures de matières premières au service des travaux (cessions réciproques)	120,787 52	5,854 61	26,719 40
6	Constructions et réparations aux bâtiments de l'établissement	3,448 74	7,985 12	8,063 90
7	— — au mobilier du service intérieur	1,654 59	3,755 01	2,062 08
8	— — aux bâtiments de la maison de sûreté civile et militaire de Gand	1,093 07	»	»
9	Réparations et fourniture de voitures cellulaires	251 »	»	»
10	Gratifications payées aux détenus employés au service intérieur	4,495 71	4,565 05	8,592 92
11	Fourniture d'objets divers au service intérieur des prisons	1,648 48	59 95	824 55
12	Reliure de registre pour le Département de la Justice	»	20 55	»
13	Gratifications des détenus au service particulier d'employés	»	134 29	169 95
14	Fourniture d'objets d'habillement aux préposés aux voitures cellulaires	»	295 26	»
15	Retenues diverses	»	109 55	»
16	Fourniture d'effets d'habillement aux détenus libérés	»	»	»
17	— de légumes au service intérieur de l'établissement	»	»	»
18	— d'objets mobiliers au Ministère de la Justice	»	14 46	»
19	Réparations d'objets d'habillement pour la garnison de Vilvorde	»	1 20	»
	DEUXIÈME CATÉGORIE.			
20	Fourniture d'effets d'habillement, etc., aux corps de l'armée	107,092 90	67,122 51	134,606 03
21	— — et de couchage aux hôpitaux militaires	45,043 99	37,730 68	15,388 99
22	— — à la marine	6,450 »	»	»
23	— d'objets de serrurerie au sieur Vanvestel, à Bruges	»	5,585 22	»
24	— — d'habillement et de couchage à la gendarmerie	1,130 11	6,512 25	»
25	— d'étagères en fer à la Cour des Comptes	»	1,122 »	»
26	— de toile teinte à la douane	»	»	5,029 62
27	— de coutil à l'administration de la sûreté publique	»	»	5 82
28	Journées de détenus employés par divers entrepreneurs	2,121 73	3,621 36	»
	A REPORTER. . . . . fr.	. . . . .	. . . .	. . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

AVOIR.

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.
ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	S^{t}-HUBERT. — Jeunes délinqts.	BRUXELLES. — Prévenus et condamn.	DES PRODUITS aux prix de revient.	DES PRODUITS aux prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
1,379 28	37,166 85	9,348 20	»	205,584 54			
318 82	141 45	50 39	»	5,017 24			
9,048 09	»	»	»	10,363 78			
144 07	»	70 90	»	662 29			
835 21	627 85	»	»	163,824 57			
2,145 30	»	1,292 79	»	22,935 85			
988 08	»	418 48	»	8,858 24			
»	»	»	»	1,093 07			
1,171 45	»	»	»	1,402 45			
4,387 75	1,588 58	185 02	»	23,610 81	»	»	458,236 46
804 52	»	64 41	»	3,401 87			
»	»	»	»	20 35			
61 54	»	»	»	365 78			
»	»	»	»	293 20			
2,054 89	974 88	»	66 05	3,205 17			
»	»	1,471 07	»	1,471 07			
»	»	1,210 66	»	1,210 66			
»	»	»	»	14 46			
»	»	»	»	1 20			
1,185 35	»	»	»	»	311,904 59		
»	»	»	»	»	98,163 66		
»	»	»	»	»	6,450 »		
»	»	»	»	»	5,583 22		
»	»	»	»	»	7,642 34		
»	»	»	»	»	1,122 »		
»	»	»	»	»	5,029 62		
»	»	»	»	»	5 82		
282 30	»	670 92	»	»	6,696 31		
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	441,507 56	»	458,236 46

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	St-BERNARD. — Correctionnels.
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
29	Travail à façon pour compte d'entrepreneurs particuliers	»	301 50	»
30	Dégâts et pertes dans les transports à charge des commissaires expéditeurs. .	81 95	»	56 53
31	Remboursement des frais de transports des fils de lin par les comités	2,358 35	»	»
32	Confection et réparations d'objets mobiliers et de reliures, réparations aux bâtiments pour compte d'employés	66 21	137 04	300 72
33	Fourniture d'effets d'habillement aux détenus présents et libérés	808 55	1,007 61	3,537 20
34	Façon d'effets d'habillements et de chaussure, pour l'armée	»	»	»
35	Ventes de déchets et d'objets hors de service	4,525 85	285 »	»
36	Retenues diverses	1,830 38	1,548 51	3,020 54
37	Masses de réserve de détenus décédés et non réclamées par les héritiers . . .	882 89	33 68	852 01
38	Gratifications de détenus au service d'employés	»	»	»
39	Fournitures de fils de lin au service des travaux, cessions réciproques . . .	»	»	»
40	— et réparations de souliers pour les frères surveillants	»	»	»
41	Frais de reliure pour l'administration communale de Vilvorde	»	20 79	»
42	Fourniture d'un échaufaud à la ville de Bruges	453 96	»	»
43	— diverses aux administrations communales de Malines et Thielrode .	120 74	»	»
44	— de châssis en fer au sieur Dubuisson à Menin	331 04	»	»
45	— de toiles russias à la commission administrat. des prisons à Anvers.	»	»	34,745 08
46	— au dépôt de mendicité de Hoogstraeten	»	»	1,700 »
	TROISIÈME CATÉGORIE.			
47	Matières premières, ingrédients, etc.	564,605 41	227,580 27	352,095 96
48	Matériaux de construction	16,254 31	14,965 97	29,119 30
49	Objets divers	17,290 80	6,215 08	12,651 41
50	— fabriqués	102,768 58	54,678 77	134,729 51
51	— confectionnés	70,465 33	21,866 68	111,739 17
52	Mobilier, outils et ustensiles.	48,312 28	31,115 15	32,818 93
	TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1851.

AVOIR. (SUITE.)

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.
ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	S^{t}-HUBERT. — Jeunes délinq^{ts}.	BRUXELLES. — Prévenus et condamn.	DES PRODUITS aux prix de revient.	DES PRODUITS aux prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	441,307 56	. . . . .	458,236 46
29,389 42	15,076 32	»	»	»	45,367 10		
»	»	»	»	»	138 48		
»	»	»	»	»	2,358 35		
41 70	»	12 94	»	»	640 51		
1,098 32	1,240 71	»	»	»	7,602 30		
37,259 15	»	320 »	»	»	37,559 15		
142 72	»	»	»	»	4,951 55		
»	»	»	»	»	6,408 23		
84 90	241 68	»	»	»	2,076 06	»	597,621 64
»	»	56 91	»	»	56 91		
»	3,440 19	»	7,810 70	»	11,250 89		
»	»	143 25	»	»	143 25		
»	»	»	»	»	20 79		
»	»	»	»	»	453 04		
»	»	»	»	»	120 74		
»	»	»	»	»	331 04		
»	»	»	»	»	34,745 68		
»	»	»	»	»	1,700 »		
6,471 58	16,836 28	2,055 90	514 40	»	»	970,206 89	
7,541 47	»	133 45	»	»	»	68,014 50	
3,108 55	446 25	8 93	21 34	»	»	39,742 36	1,737,785 26
3,189 94	»	2,400 31	»	»	»	297,767 11	
10,958 92	4,889 13	180 76	»	»	»	220,070 99	
14,594 33	5,535 18	9,178 56	915 07	»	»	142,465 50	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	2,793,643 36